

**PAI
INFO**

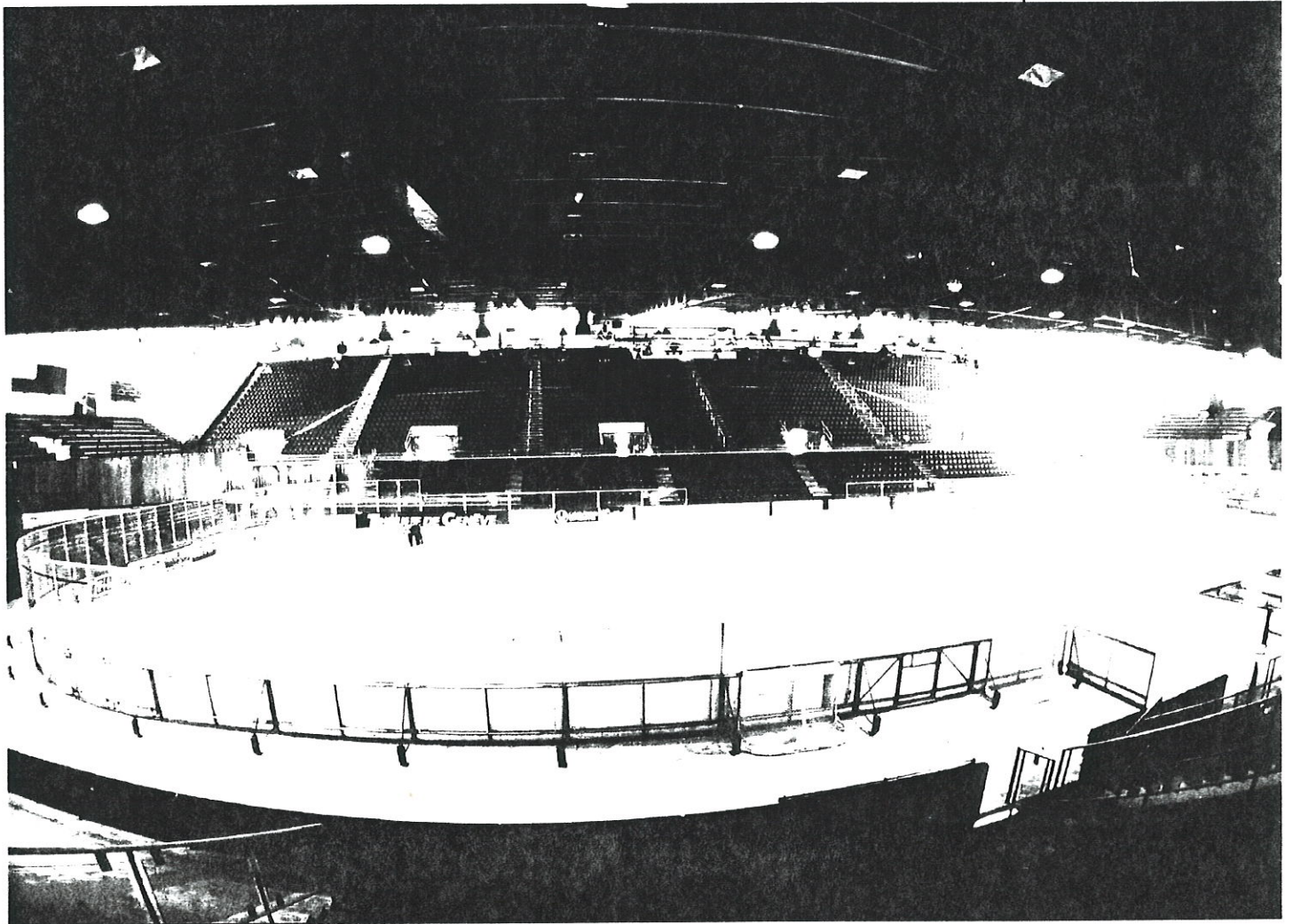
Bulletin d'information



**ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES**

1997 – DECEMBRE – N° 22

Les patinoires des Vernets vous saluent...



...et ont le plaisir de se présenter

Edito...

COACHING ...

A ses origines, le coach était un conducteur de diligence avant de devenir l'entraîneur des sportifs. Mais, plus qu'un entraîneur, il s'est peu à peu transformé en conseiller, en confident, agissant sur le moral et le mental de ses protégés.

L'histoire du sport fourmille d'exemples où les coaches passionnés, communicateurs, sachant « positiver » les échecs, apprenant au coaché à se débrouiller dans les moments difficiles, ont permis à des athlètes à se sublimer dans des compétitions de haut niveau.

Alors, pourquoi ne pas procéder de même avec des responsables de patinoires qui, comme des sportifs, doivent savoir planifier leurs actions, résoudre des problèmes inattendus, gérer leur stress, motiver et s'automotiver ?

Concrètement, une personne assumant des responsabilités fait appel à un coach pour atteindre de meilleurs résultats avec un minimum de stress et de dépense d'énergie. L'idée part du fait que le potentiel humain est immense, et que lorsqu'une personne a mis de l'ordre dans sa vie, dans ses objectifs, elle génère alors une énergie fantastique. Avant cette « remise en ordre », cette énergie était utilisée essentiellement pour gérer des problèmes du passé ou des rêves d'avenir. Elle est maintenant disponible pour le succès au présent.

Le coach va centrer son action sur ce qui va bien, sur les ressources disponibles et sur ce que son partenaire est capable d'accomplir.

Il doit pouvoir intervenir à un moment précis et de manière exigée par les circonstances.

L'environnement des patinoires semble particulièrement favorable à l'expérimentation de « coaching ». Le personnel, dans l'exercice de ses fonctions, doit faire preuve d'autonomie, prendre des initiatives, assumer des responsabilités, s'engager pour des décisions rapides avec l'obligation de s'adapter à l'évolution de la technologie d'aujourd'hui. Les relations humaines prennent de plus en plus d'importance et elles jouent un rôle prioritaire pour aboutir à des résultats positifs.

« Quand un professionnel est coaché, il se sent incapable. S'il ne maîtrise pas tout, il est incapable ».

Une relation d'aide permettrait de modifier cette perception erronée et dépassée. La priorité, à court terme, pour les patinoires romandes, n'est-elle pas d'analyser cette piste et de proposer une formation des coaches ?

La patinoire, centre d'accueil pour le coaching du personnel ?
Pour le coaching des professionnels de la glace ?

Une réflexion intéressante, pertinente, une formation permanente mise en place par des « pros du terrain » déterminés, dynamiques, convaincus et motivés.

V O U S ...

Pierre Gueissaz

Réflexion tirée d'un article de Joseph Triponez

PATI - INFO propose :

Assemblée Générale à Morges

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Société des Patinoires Artificielles Suisses relate toutes les activités réalisées durant l'année par votre Association Nationale.

Sondage sur les salaires

Sur demande de plusieurs patinoires, nous vous remettons un questionnaire à nous retourner dans les meilleurs délais.

AGENDA 1998

Les dates importantes à agender afin de garantir votre présence indispensable à la bonne marche de votre Association.

PATINOIRES DES VERNETS

La fiche informative des patinoires des Vernets donne une vision exhaustive d'une installation qui reste un modèle pour la Suisse Romande.

AINSI PARLA **SCHMALTZ**

Une théorie des théories

Les théories. J'aime les théories. Surtout les nouvelles. Les nouvelles comme celle qui dit que le vin rouge protège du cancer. Entendre une chose pareille, c'est comme entendre que Dieu existe.

Les vieilles théories sont moins intéressantes parce qu'elles sont vieilles, parce qu'elles ont l'air vieilles, parce qu'elles sentent le vieux. Si quelqu'un s'avise d'affirmer que la Terre est plate, il date d'au moins cinq cents ans. S'il dit que la Terre est ronde, il n'est pas aussi vieux, mais à peine plus intéressant. Par contre, s'il soutient que la Terre est pour moitié animatrice et pour moitié excrément d'un trou noir, il est enfin intéressant, nouveau, et il finit dans les journaux.

Quoi qu'il en soit, nous oublions que les nouvelles théories sont vite de vieilles théories. Quand j'étais au lycée (cela faisait trente ans hier), la science du jour disait que l'homme était sur Terre depuis 100 000 ans. C'était nouveau et même scandaleux parce que la Bible ne l'y mettait que depuis 10 000 ans. Les estimations actuelles

concernant le cirque humain articulent des chiffres autour de 100 000 000 années. Et un jour ce chiffre aussi semblera un peu fatigué.

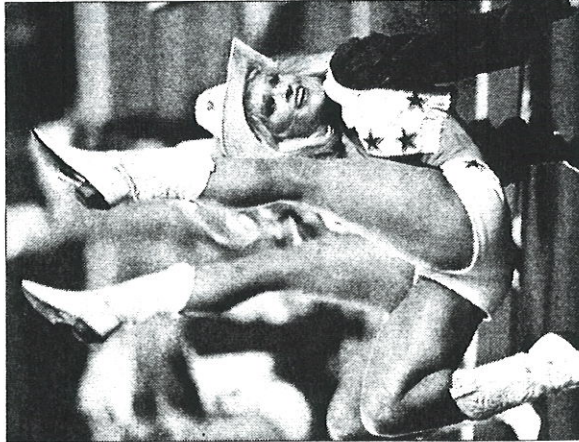
Ceci dit, j'aimerais partager avec vous ma nouvelle théorie afin d'avoir, moi aussi, l'air fûté, moderne et intéressant. Ma nouvelle théorie dit que s'il est si difficile de faire des Suisses des supporters enthousiastes d'équipes sportives (football, hockey, basket, etc.), c'est parce que ces mêmes Suisses sont trop intelligents pour perdre leur temps, leur souffle et leur énergie à crier, hurler pour des types en fonction de la couleur de leur maillot. Une minute de réflexion montrerait effectivement que rien ne saurait être plus stupide que de s'époumoner pour quelqu'un uniquement parce qu'il porte, par exemple, des cuissettes rouges et d'en huer un autre parce qu'il est en bleu. Ma nouvelle théorie dit que les stades suisses ne sont pas pleins parce que les habitants de ce pays sont hautement civilisés et qu'ils ont mieux à faire de leur temps libre.

Par conséquent — et je dis bien par conséquent — je vous félicite, peuple suisse, de ne pas perdre votre temps les fesses sur les gradins. vous démontrez ainsi que votre Q.I. est supérieur à celui d'une endive.

Mais attendez! Mon pays, les Etats-Unis d'Amérique, a compris, il y a déjà longtemps, que pour attirer les gens intelligents sur les stades, il fallait quelques filles aux glandes mammaires développées, très légèrement vêtues, se dandinant sur une musique tonitruante qui vrillait le cerveau de tout un chacun. Parallèlement, cacahuètes, hot dog, pop-corn, glaces et bières sont toujours à portée de main afin d'apaiser les nobles estomacs pendant que les yeux et les oreilles se régalaient. En Amérique, vous n'allez pas à un match, vous allez à une orgie des sens.

Mais je m'éloigne. Ou plutôt non. J'élargis ma théorie. Je la rends universelle. Je prépare ma place dans les futurs livres d'histoire. Je commence déjà à me sentir vieux.

Jon Ferguson □



Pour attirer les foules dans les stades, il faut quelques filles légèrement dévêtues.

Gamma

SPECTACLES ENTRE LES FETES

Le Centre sportif de la Vallée de Joux chez Renald ainsi que le Centre de Loisirs des Franches-Montagnes chez Gino organisent un spectacle sur glace extraordinaire avec la troupe d'Igor Bobrin de Moscou. Cette troupe de 25 patineurs et patineuses aura dans ses rangs les champions olympiques ainsi que champions du monde Natalia Bestemianova et Andrei Bukin.

Ils présenteront des grands classiques comme Romeo et Juliette, Casse-noisette, Carmen etc...)

C'est avec plaisir que nous vous invitons à venir voir ce spectacle. Veuillez nous téléphoner et nous vous ferons parvenir une invitation.

DATES: Vallée de Joux le vendredi 26 décembre à 20h00
Saignelégier le dimanche 28 décembre à 18h00

Et qui sait!!! vous viendrez dès l'an prochain nous rejoindre pour l'organisation de tel spectacle dans votre patinoire.

Information Gino Croci



Premier tiers-temps: les «Rolba» entrent en action.

Comment «refait-on» la glace?

Partenaire capitale des matches de hockey, la «Rolba» est un acteur incontournable du championnat...

Sitôt la sirène indiquant la pause a-t-elle fini de retentir que la «Rolba» entre en scène. La Rolba? La machine à refaire la glace, si vous préférez. Entamée par les coups de lame, usée par les frottements, la surface de la glace se détériore au cours du tiers-temps. Striures, paquets de neige, autant d'éléments qui ralentissent le jeu et diminuent la qualité du contrôle du puck

par les joueurs. C'est là qu'intervient la machine: en un seul passage, elle rabote la surface — collectant de la neige qui sera ensuite déversée dans une fosse — elle la «nettoie» en déversant de l'eau sur les striures, ce qui repousse dans l'épaisseur de la glace les différents déchets et, enfin, elle déverse une fine pellicule d'eau chaude — à 60°-63° — qui a pour effet de faire légèrement fondre une

glace de surface qui, en se recongelant, redevient lisse et dure.

La première machine à glace? Elle a été imaginée par un dénommé Frank Zamboni pour la célèbre patineuse norvégienne Sonja Henje dans les années 40. Sonja Henje, triple médaillée d'or aux JO, travaillait alors à Hollywood et avait besoin d'une glace irréprochable pour les films...

Ph. C.



« PATINS - POTINS »

L'Assemblée Générale de la Société des Patinoires Artificielles Suisses (S.P.A.S.) s'est déroulée à Morges le 26 juin 1997.

La séparation de la S.P.A.S. en deux sections linguistiques distinctes et indépendantes est effective.

Le procès-verbal de cette séance vous donnera les informations détaillées.

La fortune de la S.P.A.S. au 30 avril 1997 s'élevait à Fr. 50'000.-- environ.

La répartition est la suivante :
Suisse alémanique : Fr. 26'000.--
Suisse romande/italienne : Fr. 13'000.--
Comité central : Fr. 10'000.--

Nos représentants au Comité central sont Daniel Piller et Gino Croci.

La Suisse romande et italienne bénéficie d'un troisième représentant au Comité central.

Ce délégué sera nommé lors de la prochaine Assemblée de l'A.P.A.R.

Les activités telles que la Conférence des Directeurs, la L.S.H.G. nationale, la Suisa, les contacts au niveau national et international sont maintenues selon des modalités à définir ultérieurement.

« POTINS - PATINS »

SOCIETE DES PATINOIRES ARTIFICIELLES SUISSES

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale du 26 juin 97 à 10h30 au Centre Culturel, Maison de l'office du tourisme, 1, Place du Casino, 1110 Morges.

Présents: - 28 membres
 - 34 personnes

Excusés: - P. Engler, Davos.

Distribution: - Tous les membres.
 - Secrétariat.
 - F. Widmer, membre d'honneur.
 - Bibliothèque helvétique, Berne.

Ordre du jour: 1. P.V. de l'assemblée extraordinaire du 20.11.96 à Berne.
 2. Comptes 1996/97.
 3. Rapport annuel du président.
 4. Décharge au Comité.
 5. Elections:
 a) président
 b) comité central
 c) vérificateurs
 7. Finances.
 8. Règlement d'organisation.
 9. Information concernant les sections de suisse
 alémanique, et Suisse romande / italienne.
 (Constitution / Organe / Activités) par MM. Spengler et
 Gueissaz.
 10. Propositions.
 11. Divers.

Le président Rodolfo Keller salue les membres présents et les remercie. L'assemblée Générale d'aujourd'hui a une importance historique vu que nous allons faire un pas significatif.

Il remercie spécialement les membres de la Suisse alémanique d'avoir entrepris ce long voyage jusqu'à Morges.

1. P.V. de l'assemblée extraordinaire du 20.11.96 à Berne:

M. Pargäzti / tous

Le P.V. sus-mentionné a été envoyé en allemand et en français à tous les membres de la GSK avec invitation à la séance d'aujourd'hui. On ne demande pas de changement et le P.V. est ainsi accepté à l'unanimité avec remerciements à l'auteur.

2. Comptes 1996/97:

Les comptes ont été envoyés séparément à tous les membres. Les chiffres sont les suivants:

Dépenses	48'738.30
Produits	45'138.60
Perte	3'599.70
Fortune au 30.4.97	52'391.80

Il n'y a pas de question concernant les comptes.
Ce sont les derniers dans cette période de fonction de notre caissier J.P.Derungs.

3. Rapport des vérificateurs:

Tous

Le rapport est lu par M. Tanner de Küsnacht. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

Le président Rodolfo Keller remercie le trésorier

J.P. Derungs pour son excellent travail pendant ces années.

4. Rapport annuel du président:

Tous

Le président R. Keller lit son rapport. C'était une année calme marquée par la réorganisation et l'élaboration des statuts et règlements; il est toujours convaincu de la séparation des régions linguistiques et souhaite aux sections beaucoup de succès; les membres du Comité sont remerciés pour leur précieuse collaboration. Le rapport annuel du président est accepté avec applaudissements.

5. Décharge au Comité:

Tous

Les membres donnent décharge au Comité à l'unanimité.

6. Elections:

Tous les membres du Comité actuel se mettent à disposition pour une nouvelle législature. Le Département des finances est dorénavant intégré au secrétariat.

a) président: Rodolfo Keller est élu à l'unanimité comme président.

b) Comité central: les personnes suivantes sont élues à l'unanimité:

- Uschi Moos, St. Moritz
- Gino Croci, Saignelégier
- Fredi Pargätzi, Davos (Secrétariat)
- Daniel Piller, La Chaux-de Fonds
- Thomas Spengler, Schaffhouse
- Herbert Zehnder

Le Président central remercie l'Assemblée au nom des élus, pour la confiance témoignée.

c) du bureau de révision

7. Finances:

Répartition de la fortune de la GSK.

La fortune nette de la GSK à la fin de l'année commerciale se chiffre à environ Fr. 50'000.-. La répartition de la fortune est acceptée à l'unanimité comme suit:

Suisse alémanique	Fr. 26'000.-
Suisse romande / italienne	Fr. 13'000.-
Comité Central	Fr. 10'000.- et le reste.

8. Règlement d'organisation:

Tous

Avec l'invitation, tous les membres de la GSK ont reçu le règlement d'organisation rédigé par R. Keller.

Il est commenté par l'auteur et ensuite approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

9. Informations concernant les sections suisse alémanique et romande / italienne.

Constitution / organes / activités par MM. Spengler et Gueissaz.

Pierre Gueissaz signale, que l'organisation romande est extrêmement active, mais elle est liée à beaucoup de travail. L'investissement en vaut la peine dans tous les cas.

T. Spengler fixe les points essentiels pour la première année de la section Suisse allemande: développer le magazine ainsi qu'un cours de maître de glace à fin août. Le président central R. Keller estime de grande importance, que le contact et l'échange des expériences entre les sections, mais aussi entre les membres, restent maintenus.

10. Propositions:

Tous

Aucune proposition n'est rentrée.

11. Divers:

A l'unanimité il est décidé de demander l'affiliation auprès de JAKS Suisse. Le représentant sera R. Keller.

La séance est levée à 11h15

Procès verbal.

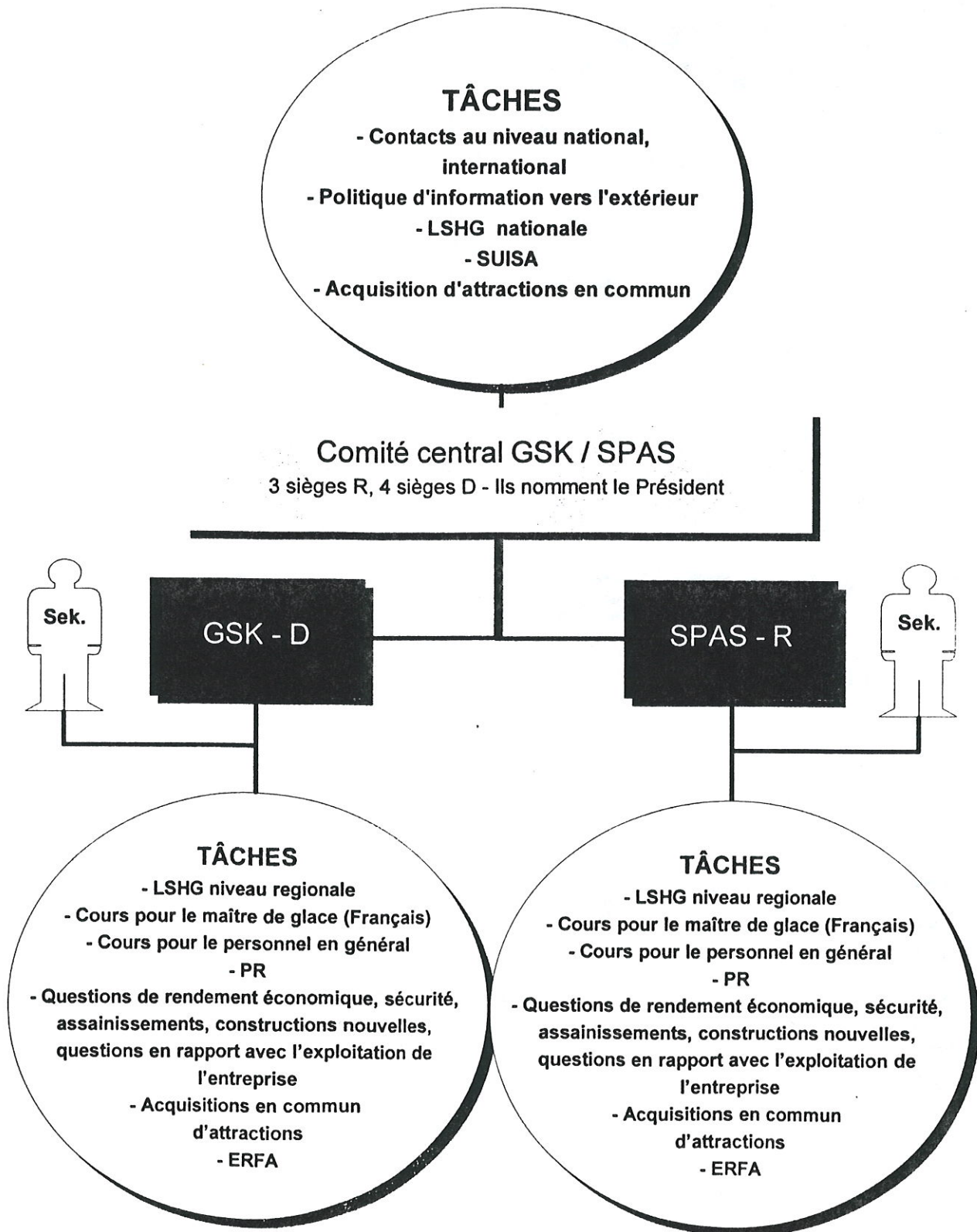
Traduction française: Margrith Croci

P. Engler

14.07.97

Modèle

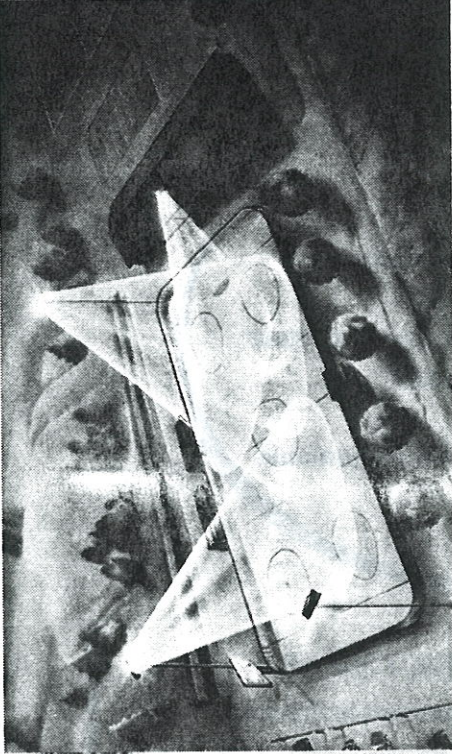
Association avec 2 sections indépendantes avec les mêmes bases légales,
mais des budgets et comptabilités séparées



PATINOIRE RÉGIONALE DES 3 VALLONS

Le 23 juin 1996, la cabane du hockey-club Vallorbe, construite il y a plus de trente ans et servant de vestiaire et de vestiaire pour le club, a été complètement détruite par un incendie d'origine accidentelle. Chaque hiver, si les conditions météorologiques étaient favorables, une phalange de bénévoles gélaient une surface naturelle de trente mètres sur soixante mètres, permettant aux enfants et aux villageois de patiner gratuitement. Mais Dame Nature étant capricieuse, le nombre de jours de glace ouverte variait de zéro à vingt jours par année. Suite à l'incendie, une commission a été mise sur pied avec pour objectif de reconstruire le bâtiment détruit et d'étudier la possibilité de construire une patinoire artificielle répondant à des critères très précis: projet très simple, fonctionnel, non couvert, d'intérêt public, régional, touristique, ludique et sportif. Les installations serviraient la population régionale de Suisse et de France, les écoles, le hockey-Club Vallorbe et autres clubs de la région, le club de Rollers-hockey en été, le club de Pétanque qui disposerait de pistes extérieures pour la belle saison et de quatre pistes couvertes pour l'entraînement hivernal et les sociétés sportives de la région.

L'association coopérative de la patinoire régionale des 3 Vallons a été créée en août 1997 et le projet, dont le coût s'élève à 1,7 million de francs, a été présenté à la population lors du comptoir vallorbiens. Une plaquette explicative a été distribuée en tous ménages au niveau régional annonçant le début de la souscription populaire, dont le but est de réunir un capital-action de Fr. 350 000.- en parts de Fr. 100.-. L'argent sera consigné sur un compte bloqué au nom de la Coopérative des 3 Vallons et rendu aux souscripteurs en cas de non réalisation de ce projet.



La plaquette explicative avec bulletin de souscription peut être demandée dans les offices du tourisme des 3 Vallons (Orbe, La Sarraz, Romaimôtier et Vallorbe), mais vous pouvez souscrire directement en utilisant le bulletin ci-contre.

Association Coopérative de la patinoire
«Les 3 Vallons»: Bert J-P

Financement

Souscription publique	350 000.-
Prêt L.I.M. annoncé	750 000.-
Sport Toto	120 000.-
Hockey Club (bâtiment)	145 000.-
Club Pétanque (bâtiment)	60 000.-
Dons «Tuiles»	5000.-
Emprunt bancaire	270 000.-
Total TTC	1 700 000.-

Bulletin de souscription à renvoyer à:

**Patinoire régionale «Les 3 Vallons»,
cp 76, 1337 Vallorbe**

Je souscris àpart(s) sociale(s) de Fr. 100.-
de la patinoire régionale «Les 3 Vallons».
Je m'engage à payer le montant dû à la
première requisition de la société.

Nom:
Prénom: Ann. naiss.:
Adresse:
Localité:
Signature:



« PATINS - POTINS »

*La Patinoire régionale des 3 Vallons sera peut-être la prochaine patinoire artificielle à voir le jour en Suisse romande.
L'Association coopérative de la patinoire régionale a été créée en août 1997 et le projet s'élève à 1,7 millions de francs.
Vous pouvez participer au financement en souscrivant des parts sociales de Fr. 100.--.
Nous restons à disposition de l'Association coopérative pour toute information technique ou administrative concernant la gestion d'une patinoire.*

Sondage des salaires pratiqués dans nos patinoires romandes

*Suite à la demande de plusieurs patinoires,
votre Comité vous remet un questionnaire concernant les salaires actuellement en vigueur dans votre patinoire et ce,
pour toutes les catégories de personnel.
La formation de base est importante pour déterminer le « profil » actuel des employés.
Votre participation est nécessaire,
chaque « employé » doit remplir une feuille individuelle.
Le résultat du sondage sera publié dans le prochain Pati-Info
et vous donnera une précieuse banque de données pour vos futures négociations.*

Le délai idéal pour le retour des questionnaires est le
21 janvier 1998, date de notre séance A.P.A.R.,
à Neuchâtel.

« POTINS - PATINS »

5. Secrétaire	2'500.- à 2'750.-	<input type="checkbox"/>
	2'750.- à 3'000.-	<input type="checkbox"/>
Formation de base	3'000.- à 3'250.-	<input type="checkbox"/>
.....	3'250.- à 3'500.-	<input type="checkbox"/>
CFC oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	3'500.- à 3'750.-	<input type="checkbox"/>
	3'750.- à 4'000.-	<input type="checkbox"/>
Autres :	4'000.- à 4'250.-	<input type="checkbox"/>
.....	4'250.- à 4'500.-	<input type="checkbox"/>
	plus de 4'500.-	<input type="checkbox"/>

Secrétaire	à l'heure	20.- à 22.-	<input type="checkbox"/>
		22.- à 23.-	<input type="checkbox"/>
		23.- à 24.-	<input type="checkbox"/>
		24.- à 25.-	<input type="checkbox"/>
		plus de 25.-	<input type="checkbox"/>

6. Auxiliaire	à l'heure	15.- à 17.-	<input type="checkbox"/>
		17.- à 19.-	<input type="checkbox"/>
		19.- à 21.-	<input type="checkbox"/>
		21.- à 23.-	<input type="checkbox"/>
		plus de 23.-	<input type="checkbox"/>

7. Caissière	à l'heure	15.- à 17.-	<input type="checkbox"/>
		17.- à 19.-	<input type="checkbox"/>
		19.- à 21.-	<input type="checkbox"/>
		21.- à 23.-	<input type="checkbox"/>
		plus de 23.-	<input type="checkbox"/>

Depuis combien d'années êtes-vous employés dans votre patinoire ?

Avez-vous un 13ème salaire oui non

Combien de vacances avez-vous ?

Nombre d'heures de travail hebdomadaire :

Ce dossier sera traité en toute confidentialité. La moyenne établie sera publiée dans le prochain « Pati-info ». Il servira ainsi de base à toutes les patinoires, communes ou SA.

Vous n'êtes pas tenus de mentionner votre nom ni celui de la patinoire.

Ce questionnaire est à retourner au plus vite à :

CENTRE DE LOISIRS DES FRANCHES-MONTAGNES SA
Case postale 341

2350 SAIGNELEGIER

▼ SCIENCE ET HOCKEY

Glace lente? Ou rapide?

La glace dépend de la température. De quoi l'adapter au hockey ou au patinage artistique. Mais aussi de quoi gêner les joueurs...

Quand les Mondiaux de patinage artistique ont eu lieu à Lausanne, les hockeyeurs ont dû aller jouer ailleurs. Impossible de faire cohabiter slapshots et salkow sur la même glace! Pourquoi? Parce que si Denise Biellmann patinait sur la même glace que Renato Tosio ses genoux et ses chevilles n'apprécieraient pas! Et que si Khomutov poursuivait Katarina Witt il n'au-



rait pas les mêmes accélérations foudroyantes... L'explication tient, encore une fois, à la qualité de la couche superficielle de la glace. Pour le patinage artistique, le responsable de la glace remonte à -5,5 degrés une glace qu'il main-

tient à -9 degrés pour le hockey. L'explication en est simple: en réchauffant la glace, on augmente l'épaisseur de la couverture «quasi fluide». Le nombre de couches de «billes» augmentant, elles s'enfoncent les unes dans les autres donnant l'effet «amortisseur» escompté. La glace devient donc plus molle et amortit mieux les réceptions des sauts.

En ce qui concerne le hockey, par



Les «pirouettes» des hockeyeurs? Pas grand-chose à voir avec la grâce évanescence d'Oksana Baiul... ARC

contre, plus la glace est froide plus elle est dure. Patins et pucks glissent mieux et la surface s'abîme moins vite. Permettant ainsi de meilleures accélérations, de meilleurs freinages et des changements de direction plus rapides. Sans compter que, la surface étant plus lisse, les joueurs maîtrisent mieux le puck, qui rebondit moins, et peuvent jouer de façon plus technique.

Ph. C.



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

p.a. Monsieur Pierre Guelesaz
Président
Centre Intercommunal
de Glace de Malley SA
14, rue du Viaduc

1008 PRILLY

A LA LSHG
M. Roland PELLETIER
Président Ligue régionale romande
Case postale 292
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Saignelégier, le 2 juillet 1997

Organisation des matches des catégories Espoirs JUNIORS - NOVICES - MINIS - MOSKITOS - PICCOLOS - BAMBINIS

CONVENTION

Entre la LSHG région romande et l'Association des patinoires artificielles de Suisse romande.
D'un commun accord, il est convenu ce qui suit :

1. Juniors et Novices A1/A2 restent inchangés.
2. Novices B, Minis A1/A2, Moskitos A1/A2, durée des matches de 3 x 20 minutes avec un temps maximum de 2h15.

L'échauffement avant le match est de 5 minutes et fait partie intégrante des 2h15 à disposition.

Le passage de la surfaceuse est effectué au premier tiers-temps. Au deuxième tiers-temps, la pose est de 5 minutes, sans retour aux vestiaires.
3. Les arbitres prennent la décision d'arrêter le match après 2h15. Le chronométrateur officiel les informe lors d'un arrêt de jeu 5 minutes avant le terme du temps imparti. La fin définitive du match est signalée par le chronométrateur officiel dès que les 2h15 sont écoulées, lors du prochain arrêt de jeu.
4. Le mode de championnat à deux vitesses est poursuivi à titre d'essai.
5. La LSHG autorise les patinoires à planifier le début de matches des ligues actives en semaine jusqu'à 21h15.
6. La LSHG accepte que les patinoires fixent des matches Espoirs le mercredi dès 17h00. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locataires sans compensation.

7. Le nombre de passages de la surfaceuse dans les différentes catégories de jeux fait l'objet du plan annexé.
Exceptionnellement, lorsque le service d'exploitation de la patinoire le demande, et après discussion avec les arbitres, le passage de la surfaceuse peut être effectué au 2e tiers-temps en lieu et place du 1er tiers-temps.

Sans dénonciation de part et d'autre jusqu'au début juin, cette convention est reconduite automatiquement pour une année.

Pour accord :

LSHG
Région romande
Roland PELLETIER

APAR
Patinoires artificielles
Pierre GUEISSAZ



DATES IMPORTANTES 1998

21 janvier

Séance A.P.A.R.
à Neuchâtel

29-30 avril

Cours de Maîtres de Glace
à la Vallée de Joux

13 mai

Assemblée Générale A.P.A.R.
à Monthey

31 octobre

Date limite de l'envoi des dossiers
- Mérite François Chevillat

Matches de championnat LSHG - Espoirs

Passage des surfaceuses

Catégorie de jeu	Echauffement		Tiers-temps		Temps de jeu	Temps nécessaire
	Avant	Après	1er	2ème		
Juniors	Elite A/B	oui	oui	oui	3 x 20 mn	60 mn
	A1	oui	non	oui		30 mn
	A2/B	oui	non	oui		30 mn
Novices	A1/A2	oui	non	non	3 x 20 mn	30 mn
	B	oui	non	oui	3 x 20 mn (max. 2h15)	30 mn
Minis	A/B	oui	non	non	3x 20 mn (max. 2h15)	25 mn
Moskitos	A	oui	non	oui	3 x 20 mn (max. 2h15)	25 mn
	B	oui	non	oui	3 x 15 mn	25 mn

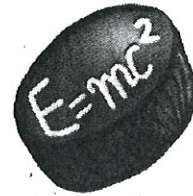
HOCKEY SUR GLACE: SCIENCE ET HOCKEY

Une nouvelle ru-
brique liant science
et hockey? Pourquoi
pas? Savez-vous
pourquoi la glace
glisse? Comment
est aiguisée une

lame de patin? A
quelle pression ré-
siste une crosse?
Quelle énergie se
dégage lors d'un
choc entre deux
joueurs? Quelle est

la vitesse de réac-
tion d'un gardien?
Combien un hoc-
keyeur perd de
poids durant une
partie? Pour ré-
pondre à toutes ces

questions — et à
bien d'autres! — et
parce que la curio-
sité est le plus joli
des défauts, bienve-
nue dans «Science
et hockey»!



Des patins, une canne et un puck sur de la glace: pourquoi ça glisse? Sébastien Féval

Puck «on the rocks»

Le propre du hockey? Il se joue sur de la glace. Oui, mais pourquoi glissent puck et patins? Parce que...

Philippe Clément

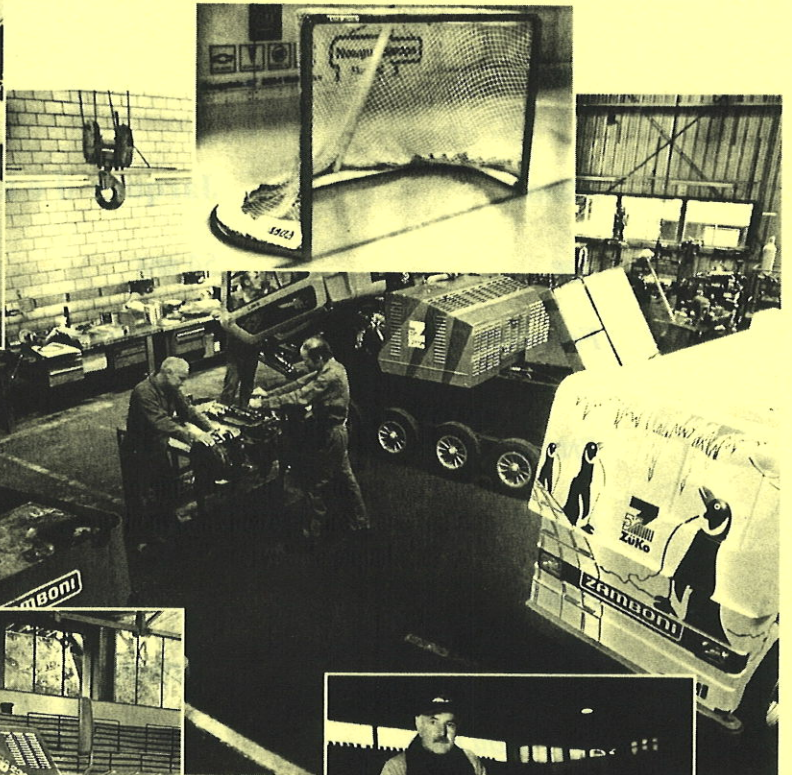
Le hockey se joue sur de la glace? Belle lapalissade! Peut-être... Mais savez-vous pourquoi la glace glisse? Tout se passe à la surface... Longtemps, on a cru que la pression et le frottement exercés par la lame du patin sur la glace provoquaient un échauffement qui faisait fondre la couche d'eau superficielle. Et que la lame glissait dessus par effet d'«aquaplaning», l'eau servant de lubrifiant. Or un chercheur américain du Laboratoire national Lawrence de Berkeley, Gabor Samorjai, semble avoir mis en évidence une autre explication...

Selon lui, la glace EST glissante, même sans frottement ou pression, parce que la couche superficielle est composée d'une couverture «quasi

fluide». En fait, en observant de très près la surface de la glace, il obtint de ses appareils de mesure des résultats indiquant qu'il... manquait une molécule sur deux! Impossible! En affinant encore la détection, son équipe mit en évidence que les molécules «manquantes» étaient bien là, mais vibraient très rapidement. Si vous préférez, c'est comme si la surface était composée de petites billes pouvant glisser verticalement les unes sur les autres. A -157 degrés, cette couverture «quasi fluide» n'a qu'une couche de billes d'épaisseur tandis que, plus on la réchauffe, plus le nombre de couches de billes superposées augmente. Or plus le nombre de couches augmente, plus la friction entre elles s'accroît, rendant du coup le glissement d'une lame ou d'un puck moins rapide.

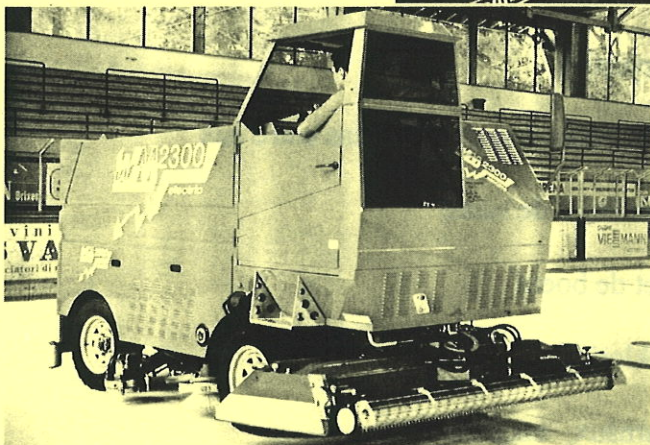
Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester

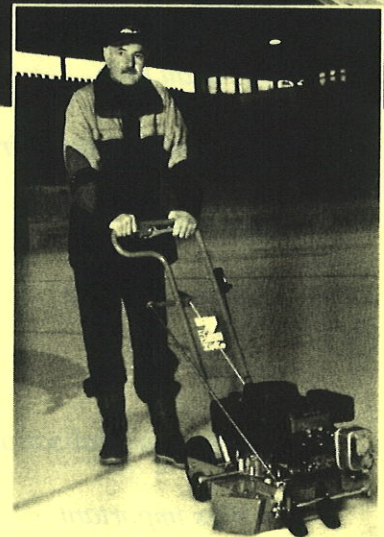


Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agit de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.



La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la ZüKo WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.



Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes ZüKo.

Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.

ZüKo

Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/ 933 61 11, fax 01/ 933 61 13

P O R T R A I T - M I N U T E

<i>Identité</i>	Jacques J e a n n e t
<i>Age</i>	54 ans
<i>Fonction</i>	Secrétaire-trésorier Patinoire du Val-de-Travers
<i>Principale qualité</i>	Serviable - disponible
<i>Principal défaut</i>	Ne sait pas dire « non »
<i>Hobby + Sport</i>	La marche
<i>Déteste</i>	L'injustice
<i>Plus beau rêve</i>	Compréhension des humains entre eux
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Problèmes de santé
<i>Plat préféré</i>	Filet de boeuf
<i>Musique préférée</i>	Folklorique
<i>Lecture</i>	Journaux, magazines
<i>Plus grande réalisation</i>	Construction de sa maison
<i>Le plus important</i>	Tolérance

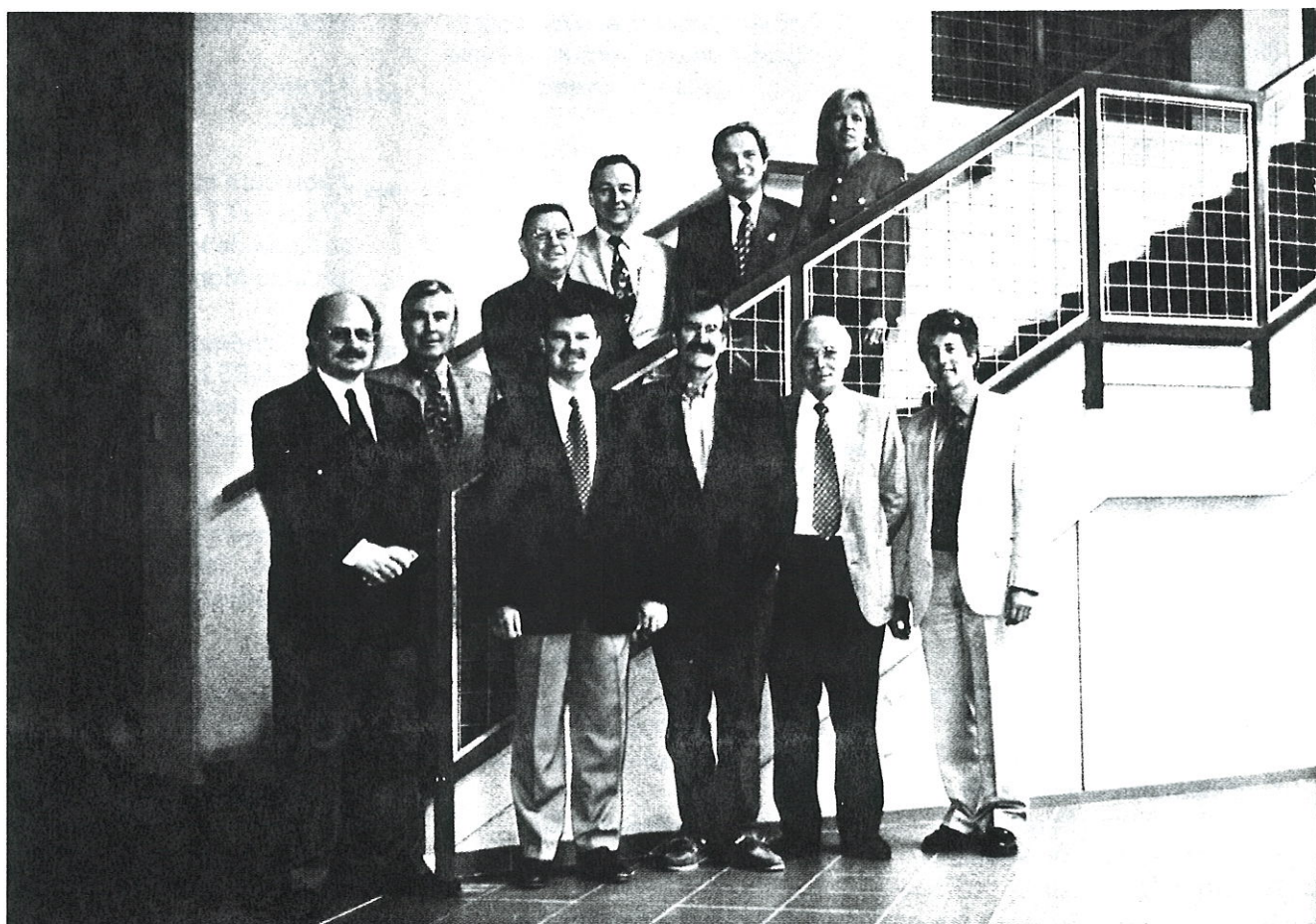
Le Service des sports

de la Ville de Genève, c'est...

- SDS plus de 45 ans au service de la population sportive genevoise (créé le 1^{er} mars 1950)
 - SDS 240 personnes au service des sportifs
 - SDS 39 millions de budget de fonctionnement, dont 3,9 millions de subventions aux associations, clubs et sociétés sportives
 - SDS 33 terrains de football sur 9 stades (Balexert, Bois-des-Frères, Bois-de-la-Bâtie, Bout-du-Monde, les Evaux *, Frontenex, les Libellules, Varembe et Vessy)
 - SDS 29 courts de tennis publics (Bois-des-Frères, les Evaux * et Vessy)
 - SDS 1 terrain de rugby - football américain (Vessy)
 - SDS 1 terrain de hockey sur gazon (Richemont)
 - SDS 5 installations d'athlétisme (Bois-des-Frères, Varembe, Richemont, Bout-du-Monde et les Evaux *)
 - SDS 1 rocher d'escalade (Bout-du-Monde)
 - SDS 1 mur d'escalade (La Queue-d'Arve)
 - SDS 1 terrain de cricket (Bout-du-Monde)
 - SDS 6 salles de musculation (Les Vernets (2), piscine de Varembe, Bout-du-Monde, Bois-des-Frères et Richemont)
 - SDS 2 patinoires (Les Vernets)
 - SDS 3 bassins scolaires (Contamines, Liotard et Pâquis-Centre)
 - SDS 2 piscines couvertes (Les Vernets, Varembe) avec bassin olympique aux Vernets et fosse de plongeurs à Varembe
 - SDS 4 pavillons des sports (Bois-des-Frères, Bout-du-Monde, Henry-Dunant et La-Queue-d'Arve)
 - SDS 3 salles de tennis de table (Richemont, Vermont et les Minoteries)
 - SDS 1 salle de lutte (Bois-des-Frères)
 - SDS 1 piste de bicross (Bout-du-Monde)
 - SDS 1 stand couvert de tir à air comprimé (Bois-des-Frères)
 - SDS 2 stands de tir à l'arc (Bois-des-Frères, couvert et Vessy, ouvert)
 - SDS 1 vélodrome couvert (La Queue-d'Arve)
 - SDS 1 salle de rink-hockey (La Queue-d'Arve)
 - SDS 1 salle de badminton (La Queue-d'Arve)
 - SDS 1 jeu de quilles couvert - 4 pistes (La Queue-d'Arve)
 - SDS 1 salle d'haltérophilie (rue Sainte-Clotilde)
 - SDS 1 salle de billard (rue Soubeyran)
 - SDS 1 salle de boxe (rue de Bâle)
 - SDS 1 salle d'escrime (Bout-du-Monde)
 - SDS 1 salle de gymnastique artistique (Bois-des-Frères)
 - SDS 3 bateaux pour l'école de voile (C.E.R.)
 - SDS 3 parcours mesurés (1,3 km - 7,7 km - 11,7 km) pour la pratique de la course pédestre (Bout-du-Monde)
 - SDS 1 bibliothèque sportive (C.E.D.E.P.S.), (Parc des Eaux-Vives), rattachée aux Bibliothèques municipales
 - SDS 5 salles de réunions (Les Vernets (2), piscine de Varembe, Villa le Plonjon et Bois-des-Frères)
 - SDS des locaux administratifs pour les associations et les clubs (Les Vernets, Villa le Plonjon et Plantaporêts)
 - SDS Le subventionnement de la gestion des Bains des Pâquis par l'Association des usagers des Bains des Pâquis
- en commun avec les communes de Bernex, Confignon, Lancy et Onex.

Service des sports

La direction



Premier rang :

MM. Bernard Buntschu (chef de la section exploitation), Yves Nopper (adjoint de direction administratif), François Curty (chef de la section administration), Gérard Genthon (chef de la section études et entretien des constructions), Jacques Muller (chef de la section patinoires).

Deuxième rang :

MM. Pierre Benoit (chef de service), Alain Glannaz (chef de la section piscines), Pierre Gelmini (adjoint de direction technique), Gilbert Isler (chef de la section stades et salles), Madame Lucette Pichard (chef du secrétariat central).

Fiche informative patinoires Vernets

Révision de mai 1997

Fréquentation des patinoires

Le nombre d'entrées à la patinoire s'est élevé à 176 266 durant la saison 1996/97, dont 40 % proviennent du grand public, le reste étant constitué par les membres des clubs et des écoles. Ce chiffre est en hausse par rapport à la fréquentation de l'année 1995/96.

Nota : la saison de glace de la patinoire intérieure va de la deuxième semaine d'août à la troisième semaine d'avril et pour la patinoire extérieure de la deuxième de septembre à fin mars.

Personnel de la section Patinoires

La section se compose de 15 collaborateurs, soit : 1 chef de section Patinoires, 1 chef de groupe Patinoires, 1 chef de groupe-adjoint Patinoires et 5 ouvriers spécialisés Patinoires et 7 nettoyeurs. Durant la haute saison d'octobre à mars, on doit encore engager une douzaine de temporaires.

Surfaces à nettoyer et à entretenir (liste non exhaustive)

17.500 m² de sols en béton (dont une dalle patinoire intérieure de 2.800 m², une dalle patinoire extérieure de 1.800 m² et 2.100 m² de dalles en béton lavé).

4.400 m² de vitrages - 570 m² de stores et façades - 1.200 m² de faïences
770 m² de boiseries - 4.160 m² de revêtement Pirelli - 230 m² de linoléum -
300 m² de carrelages. *Nota : ces surfaces couvrent tout le centre sportif des Vernets, à l'exception des bureaux, des ateliers et de quelques locaux spécifiques.*

PATINOIRE INTÉRIEURE

Historique patinoire intérieure

La patinoire intérieure a bénéficié d'un crédit initial de construction de Fr. 3.500.000.-, voté le 5 juillet 1956. Elle a été inaugurée le 28 novembre 1958. Bon an mal an, elle accueille environ 180.000 visiteurs durant les 9 mois de la saison de glace, auxquels viennent s'ajouter les spectateurs des nombreuses manifestations se déroulant à la patinoire.

La rénovation a fait l'objet d'une nouvelle demande de crédit votée en mars 1992.

Les travaux ont commencé en janvier 1993 et se sont officiellement terminés le 1er septembre 1994. Grâce à une bonne concertation entre le Service des sports, le Service des bâtiments, les clubs et les entreprises, l'exploitation n'a été complètement interrompue que durant huit mois au total pendant ces vingt mois de travaux.

Dimensions du bâtiment

longueur 94 m - largeur 81 m - plus grande hauteur = 19 m à partir de la piste - hauteur sous gril = 11,18 m - hauteur sous lampes = 10,57 m.

<u>Capacité</u>		<u>Places en location</u>
Grand gradin, côté Salève, haut	:	3.148 places assises
Grand gradin, côté Salève, bas	:	618 places assises
Gradin latéral, côté piscine	:	506 places assises
Gradin latéral, côté rue François-Dussaud	:	506 places assises
Gradin, côté Jura/François-Dussaud	:	178 places assises
12 loges, côté Jura/François-Dussaud	:	60 places assises
Gradin, côté Jura/Arve	:	254 places assises
Marches, côté François-Dussaud	:	800 places debout
Marches, côté Arve	:	800 places debout
=====		=====
Total places assises	:	5.270 places
Total places debout	:	1.600 places
=====		=====
Grand total des places	:	6.870 places

Cabine des projecteurs

Située au centre et en haut du grand gradin, elle offre une surface de 26,5 m². Elle est équipée de 4 projecteurs "Super Troupers". Sa façade est fermée par 3 stores électriques à rouleaux.

Piste de glace et refroidissement

La piste de glace actuelle mesure 38,60 m x 69,55 m = 2.684,6 m², ce qui est supérieur aux dimensions normales d'une piste de hockey. Elle utilise environ 80 tonnes d'eau pour former une couche de glace de 2,5 à 3 cm d'épaisseur.

Le refroidissement se produit dans 432 tubes de 74 m environ de longueur, ce qui représente une longueur totale de 32.000 m de tuyauteries dans lesquels l'ammoniac s'évapore.

Bande de hockey mobile pour amener la piste à la dimension de 60 m x 30 m

28 panneaux droits (côté) de 2.700x1.125 mm - 10 panneaux droits (latéral) de 2.620x1.125 mm
20 panneaux virages de 2.653 x 1.125 mm - 4 panneaux avec portes de 2.700 mm x 1.125 mm
62 équerres de fixation - 62 plots de 34 kg pièce

Éclairage de la piste

112 lampes HQI-E de 1.000 W - 36 lampes halogène de 1.500 W.

700 Lux mesurés à la verticale de la glace et 800 à 1.000 Lux, à l'horizontale.

Éclairage de la patinoire intérieure

Tubes fluorescents (TL) = 54 de 20 W - 890 de 40 W et 220 de 65 W.

Puissance électrique disponible en 3x380 V

Côté piscine = 3x400 A - côté François Dussaud = 3x400 A - côté entrée piste = 3x60 A.

Puissances de sonorisation disponible

Zone publique = 4.400 W - piste (mirador) = 1.600 W - patinage = 360 W.

Hall d'entrée patinoire intérieure

1 grand hall de 100 x 22,6 m = 2.260 m².

6 grands escaliers donnant accès aux grands gradins hauts - 2 grands escaliers donnant accès aux toilettes - 2 passages donnant accès aux grands gradins bas - 1 local "Programmes" de 2,5 m² - 1 infirmerie secondaire de 15 m² - 1 local de sécurité, dit "Point de rencontre" de 4 m² - 1 rangée de comptoirs en inox, situés sous les grands gradins, mis à disposition du restaurateur - 6 dépôts mis à disposition du restaurateur - 1 local électrique de commande - 1 dépôt pour le matériel de nettoyage de 10 m² - 3 caisses de façade à deux guichets, de 6 m² - 3 comptoirs adossés aux caisses de façade, mis à disposition des divers organisateurs - 30 portes de secours en façade, équipées d'alarmes "CERBERUS".

Locaux publics côté Salève (sous-sol)

1 vestiaire pour le patinage public 460 m² équipé de 545 casiers cadenassés.

Local pour la location des patins de 98 m² stockant 1.420 paires de patins environ, soit 760 paires pour dames et 660 paires pour hommes - 1 local d'aiguisage de 8 m².

1 vestiaire pour les clubs de patinage de 230 m² équipé de 217 armoires cadenassables.

1 vestiaire de 40 m² pour écoliers, disposant de 3 porte habits.

Dès octobre 1997, 2 petits vestiaires avec 4 douches communes chacun et un espace libre d'environ 100 m² (béton brut), aménagés dans l'ancienne salle des machines.

1 local d'échauffement de 30 m² avec miroir.

1 local d'accueil et de rencontre "Bar du Magistrat" de 65 m².

2 WC hommes pour le public de 48 m² avec pour chacun : 7 cabines et 9 urinoirs.

1 WC dames pour le public de 48 m² avec 12 cabines et 1 cabine pour handicapés.

2 vestiaires pour les professeurs de patinage (hommes et dames) de 8 m²/pce.

1 vestiaire pour le club de patinage artistique (dames) de 11 m²/pce.

Locaux côté Jura (sous-sol)

4 vestiaires de plain-pied avec douches de 32 m² pour 20 personnes environ (hockey).

1 vestiaire de plain-pied avec douches de 63 m² pour 25 personnes environ (hockey).

2 loges avec douches de 13,5 m² - 1 loge avec douches et WC de 13,5 m².

1 infirmerie de 24 m² - 1 local de 13,5 m² utilisable comme bureau.

2 locaux pour matériel club de hockey de 7,20 m² et 20 m².

1 local de stockage de 125 m².

1 chaufferie du Centre sportif des Vernets et de la Queue-d'Arve. Puissance totale = 5.595 kW.

1 couloir de 52 m de longueur et de 1,2 m de largeur permettant aux joueurs sortant des vestiaires arrières, d'atteindre la patinoire extérieure sans passer sur la piste.



PATINOIRE EXTÉRIEURE

Historique patinoire extérieure

La patinoire extérieure fut d'abord mise en service en 1968, sans couverture.

Le crédit pour la couverture fut voté le 9 février 1982.

Coût Fr. 16.800.000.-- incluant les ateliers, le garage et le bâtiment administratif.

Inauguration : septembre 1984.

Réfection complète de la piste, dalle, tuyaux NH₃. Crédit Fr. 740.000.-- votée d'urgence suite à une fuite d'ammoniac (NH₃) survenue durant la saison 1984-1985.

Mise en service : 1985

La piste de glace est aux dimensions normales de hockey, soit 60 x30 m et elle dispose d'une bande fixe. Elle utilise environ 50 tonnes d'eau pour former une couche de glace de 2,5 à 3 cm d'épaisseur.

Caractéristiques particulières

La piste de la patinoire extérieure est posée sur une nappe phréatique. Au fil des années, la nappe a gelé en profondeur, ce qui a engendré des mouvements de terrain. Afin de résoudre ce problème, la période d'arrêt annuel a été portée depuis 1995 à 5 mois, soit de mai à septembre.

Fermeture du pourtour

La patinoire peut être fermée au moyen de 94 panneaux de Plexiglas tenus dans des cadres en aluminium. - Les panneaux mesurent environ 1,10 m x 3,60 m, épaisseur 15 mm. Ces panneaux ont dû être construits pour fermer la patinoire extérieure pendant les Championnats mondiaux de patinage artistique, en 1986 (condition obligatoire).

Utilisation de la patinoire extérieure

La patinoire extérieure est occasionnellement utilisée pour des entraînements de hockey pour le patinage artistique et des matches de ligue inférieure, juniors, corporatifs ainsi que pour les écoles de hockey.

Le gradin peut accueillir 450 spectateurs debout.

Éclairage piste 78 lampes HQI-E de 1.000 W.

Chronométrage et sonorisation

1 chronomètre pour matches de hockey et 1 sonorisation de 600 W.

Éclairage général patinoire extérieure

Vestiaires, couloirs, etc., tubes fluorescents 30 TL de 18 W, 117 TL de 40 W et 10 projecteurs de 500 W, anciennement destinés à des fresques.

Locaux de la patinoire extérieure

1 WC hommes 13 m² - 2 cabines et 4 urinoirs - 2 lavabos avec glace.

1 WC dames 9 m² - 3 cabines et 2 lavabos avec glace.

1 local technique de 15 m² abritant une ventilation et un séchoir, accessoirement utilisé comme vestiaire d'entraîneurs, avec bureau.

1 couloir d'accès aux vestiaires, meublé de 28 grandes armoires métalliques destinées aux équipes de hockey.

2 WC, accès depuis le couloir vestiaires

8 grandes armoires en bois et 10 petites armoires en bois

1 salle de musculation de 65 m², équipée d'appareils de musculation, principalement dédiée au hockey.

1 vestiaire 13 m² pour environ 15 personnes avec 1 douche et WC.

1 vestiaire arbitres 18 m² avec douche, WC et trois armoires.

4 vestiaires 31 m² pour environ 25 joueurs avec 1 sèche-cheveux, 1 douche de 6,5 m², équipée de 8 pommes de douches.

1 vestiaire de 31 m² pour 20 joueurs de hockey, 1 douche de 4 m², équipée de 4 pommes de douches, 1 lavabo.



INSTALLATIONS COMMUNES AUX DEUX PATINOIRES

Consommations en énergies des patinoires des Vernets ...

-- consommation d'électricité en 1996	=	960.060 kWh	=	179.128,15 Fr.
-- consommation d'eau en 1996	=	3.766 m ³	=	10.980,50 Fr.

... et du centre sportif des Vernets dans son ensemble :

-- consommation d'électricité en 1996	=	3.269.460 kWh	=	526.729 Fr.
-- consommation d'eau en 1996	=	114.466 m ³	=	205.639 Fr.
-- consommation de mazout en 1996	=	948.167 l	=	259.175 Fr.
(pour les centres sportifs des Vernets et de la Queue-d'Arve !)				
-- prix moyen de l'électricité en 1996	=			0,16 Fr./kWh
-- prix moyen de l'eau en 1996	=			1,80 Fr./m ³
-- prix moyen du mazout en 1996	=			0,2733 Fr./l

Machinerie frigorifique (entre patinoire et piscine)

L'équipement de la nouvelle centrale consiste en cinq compresseurs SABROE (Danemark) de (110) / 440 kW, 3 condenseurs NH₃ (978 - 1430 - 1470 kW), 4 tours de refroidissement SULZER ESCHER WYSS de 1.276 kW chacune et 3 pompes de circulation d'eau (2x440 m³/h + 1x220 m³/h).

La nouvelle centrale frigorifique est un bunker en béton capable de confiner l'ammoniac même en cas d'accident majeur. Les 8 tonnes d'ammoniac peuvent être entièrement stockées dans les deux réservoirs des pistes intérieure et extérieure.

La régulation est assurée au moyen d'automates programmables industriels (API) et les opérations (processus) sont commandées directement sur des synoptiques appelés à l'écran d'un puissant micro-ordinateur (station UNIX).

Machines pour l'entretien de la glace

2 surfaceuses Rolba Zamboni à moteur thermique + 1 surfaceuse Rolba Zamboni électrique.
3 fraiseuses à bordures (Ice Edger) pour les deux pistes.

Parkings autour des patinoires

a) Parking esplanade des Vernets

278 places pour les voitures - 4 places pour handicapés - 1 place pour les cars.

b) Parking entre la patinoire et la Voirie

59 places au centre pour les voitures - 21 places côté patinoire - 24 places côté Voirie et 14 places le long de la façade de la Voirie. Nota : l'accès à ce parking est contrôlé, aux heures de pointe, par un système de barrière automatique à code.

c) Parking du Quai des Vernets 90 places pour les voitures, le long de l'Arve.

Plantations

12 bacs offrant 24 m² d'arbustes à fleurs décoratifs et conifères - 8 bacs offrant 8 m² de conifères - 27 bacs offrant 27 m² d'arbustes à fleurs - 1 bac offrant 4 m² de liquidambar et arbustes à fleurs. 7 bacs offrant 27 m² de fleurs et contenant par exemple durant l'été.



GRANDES MANIFESTATIONS ORGANISÉES À LA PATINOIRE



Manifestations internationales

1996	Championnats du monde juniors de hockey (26.12.96 au 4.01.97)
1995	Tournoi International de hockey "Novices A 1" (1 et 2 mai)
1995	Championnats du monde d'escalade artificielle (5 au 7 mai)
1995	Championnats du monde de rock, juniors (20 mai)
1995	Championnats du monde de twirling (3 au 6 août)
1993	Championnats du Monde de curling hommes et dames
1986	Championnats du Monde de patinage artistique
1982	Championnats du Monde de curling
1976	Championnats d'Europe de patinage artistique
1969	Championnats d'Europe juniors de hockey sur glace
1968	Championnats du Monde de patinage artistique
1962	Championnats d'Europe de patinage
1961	Championnats du Monde de hockey sur glace



Manifestations en 1996

Février	Swiss Eistanz Matinee Cup (Gala de patinage)
Août	Championnat suisse de pétanque doublettes 1996 (Esplanade)
Novembre	Holiday on Ice
Décembre	Dolly Cup de curling
	Match de gala : Nordiques de Québec / Genève-Servette HC
	Championnat du Monde juniors de hockey sur glace, Groupe A
	Soirée disco "All styles".

Manifestations en 1995

11 février	VTT sur glace
18 et 19 février	Championnats Suisses de patinage de précision
du 13 au 23 avril	Tournoi Mondial de hockey sur glace juniors
5 au 7 mai	Championnats du monde d'escalade artificielle
20 mai	Championnats du monde de rock, juniors
3 au 6 août	Championnats du monde de twirling

Manifestations en 1994 (pendant les travaux de rénovation)

3 septembre	Inauguration de la patinoire et match: G.S. - Lausanne
du 1 au 6 novembre	Holiday On Ice
du 2 au 4 décembre	Dolly-Cup de curling

Manifestations en 1993 (pendant les travaux de rénovation)

12 janvier	Placette Indoors
du 15 au 21 mars	Championnats suisses de curling
du 28 mars au 4 avril	Championnats du Monde de curling
4 avril	Championnat genevois de patinage
1 et 2 mai	Tournoi International de hockey "Novices A 1"
1993	14 matches de hockey du championnat.

Manifestations en 1992

8 et 9 janvier	Placette Indoors
21 et 22 mars	Speed skating
30 mars	Match de tennis pour la vie
4 avril	Coupe suisse de basket-ball
11 et 12 avril	Dorothée
1er mai	Frédéric François
2 mai	Championnat genevois de patinage
15 au 27 juin	Examens Université
31 août	Match de hockey G.S./Fribourg-Gottéron
22 au 27 septembre	Holiday On Ice
13 au 15 novembre	Dolly Cup (curling)



Manifestations habituelles

janvier	Championnats de hockey Police
février	Tournoi de l'Association Inter-banques de hockey sur glace
mars	Championnats suisses de curling
mars	Tournoi de hockey sur glace "moskitos"
avril	Tournoi de hockey sur glace "Minis"
avril	Tournoi de hockey sur glace "piccolos"
avril	Tournoi de hockey sur glace "Novices"
avril	Championnat genevois de patinage
avril	Gala de fin de saison du C.P.G.
mai	Coupe du Léman de patinage
décembre	Tournoi de l'association Corporative de Hockey sur Glace
5 x par an	soirées Embruns et soirées discos "All Styles" et depuis 1996 soirées "Ice dream" avec les Centres de loisirs.
Saison de glace	matches de hockey du championnat. Championnats et entraînements de hockey sur glace et de patinage artistique.



Une première en Suisse: Genève se dote d'une patinoire intelligente

Le Centre sportif des Vernets vient de s'équiper d'un système de contrôle et de surveillance automatiques de la glace. But: économie d'énergie et sécurité accrue.

L'époque est révolue où le patinage exigeait la complicité du ciel. Il fallait attendre les premiers grands froids pour pouvoir, les mains blotties dans un manchon, s'enivrer de vitesse sur la surface gelée d'un étang. Aujourd'hui, les sports de glace se pratiquent au cœur des villes, neuf mois de l'année sur douze. Et tout un chacun trouve cela normal.

Et pourtant, pur produit des temps modernes, une patinoire est une énorme machinerie qui nécessite une technologie perfectionnée et des réglages extrêmement fins. La température de la glace, par exemple, varie en fonction du sport pratiqué: elle doit être de -1 à -2° pour le patinage artistique, de -4 à -5° pour le hockey non professionnel, de -7° pour le hockey professionnel, de -3 à -4° pour le curling, etc., et ces différents sports se pratiquent chaque jour en alternance.

Or, si une patinoire s'apparente fort, sur le principe, à un réfrigérateur, il ne suffit pas de tourner un bouton pour obtenir sur commande un «glaçon» à la bonne température. Le glaçon en question, s'il n'a que 2,5 à 3 cm d'épaisseur, occupe une surface de 2000 m² et représente 80 tonnes d'eau. Tout cela implique non seulement la mise en œuvre d'un gigantesque dispositif de refroidissement, mais des installations de régulation et de contrôle qui exigent la vigilance constante d'un personnel qualifié. Depuis peu, l'automatisation se met de la partie. A cet égard, la patinoire des Vernets, à Genève, vient de s'équiper d'un système qui constitue une première en Suisse.

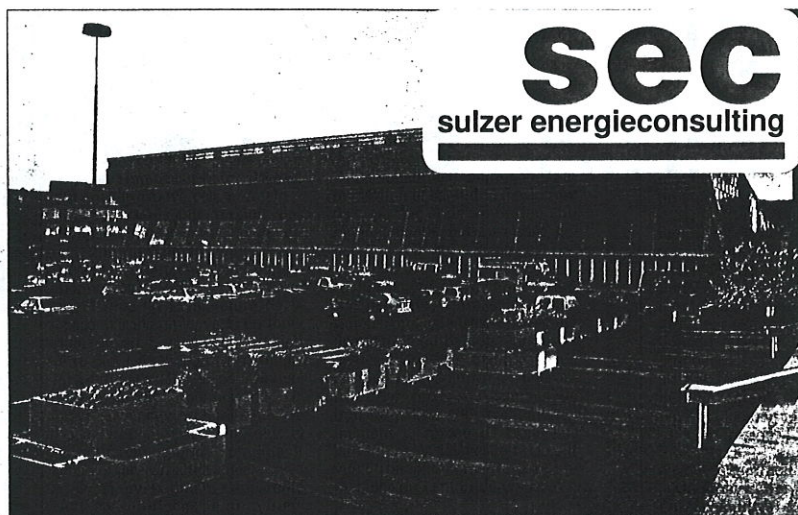
C'est en 1992 que le Service des

sports de la ville a décidé de donner une nouvelle jeunesse au Centre sportif des Vernets. Ce dernier comprend en particulier une piscine olympique et deux pistes de glace, l'une à l'intérieur, l'autre en plein air. Le projet prévoyait initialement la télégestion du contrôle des installations CVCS (chauffage, ventilation, climatisation et sanitaire) des locaux de la piscine et de son restaurant. Mandat confié à l'entreprise genevoise Gardy, Systèmes de Contrôle SA (SDC). Un spécialiste en la matière qui compte déjà à son palmarès, entre autres réalisations prestigieuses, le système de contrôle du balisage lumineux et des dispositifs d'approche de l'aéroport de Cointrin, le télécontrôle des onze sous-stations de transformation de courant alimentant le réseau de trolleybus lausannois, la télégestion de cent vingt-trois bâtiments du parc immobilier du canton de Genève.

De nombreux avantages

«Nous avons vite compris que le système de contrôle CVCS de la piscine pouvait aisément s'appliquer à des installations aussi complexes que celles qui régissent une patinoire. Et surtout, nous en avons mesuré les avantages, en particulier la possibilité de réaliser une économie d'énergie substantielle», explique Pierre Gelmini, adjoint de direction au Service des sports. Une patinoire dévore une quantité incroyable de kilowattheures (1 800 000 kWh pour la saison 1992), et seule une régulation méthodique des températures peut réduire cette consommation.

«Avec l'informatique, nous sommes aujourd'hui en mesure



Le Centre sportif des Vernets à l'avant-garde des techniques de production de la glace à bonne température.

de travailler en jouant sur plusieurs paramètres. Nous emmagasinons du froid la nuit, en profitant des tarifs réduits, et nous le répartissons, en fonction des besoins, tout au long de la journée. On peut ainsi faire baisser la température de trois degrés en une heure et demie, mais l'appel de puissance est énorme, alors qu'en trois heures on reste dans des limites raisonnables.

Sécurité renforcée

» Pour supprimer ces fameuses pointes pour lesquelles nous sommes lourdement taxés, nous effectuons une programmation hebdomadaire qui tient compte des différentes activités prévues. Cette régulation très précise procure une économie d'énergie de l'ordre de 10 à 30%, explique Jacques Muller, chef de la section patinoire du Service des sports, qui attend avec impatience les dernières statistiques de consommation pour afficher ses pourcentages. Mais le système n'est en place que depuis un an et les bases de comparaison sont insuffisantes, ce qui ne sera pas le cas dans l'avenir, car l'ordinateur stocke en mémoire toutes les données au jour le jour.

L'économie d'énergie a donc été un argument majeur dans la décision d'automatiser la pati-

noire, mais non le seul. Dans le domaine de la sécurité, l'avantage est inappréciable. La patinoire des Vernets abrite en son sein, en l'occurrence un bunker en béton, 8 tonnes d'ammoniac. Ce produit, éminemment toxique lorsqu'il est inhalé, est stocké sous forme liquide et envoyé dans un réseau de tubes (32 000 m pour la patinoire intérieure) inclus dans la dalle supportant la glace où, sous l'effet de la chaleur ambiante, il se transforme en gaz. Réaction qui a pour effet de produire du froid.

Aux Vernets, le système de détection est à ce point subtil que l'usage d'un produit nettoyant ammoniacal peut déclencher l'alarme. A la moindre petite fuite, la personne de garde est alertée automatiquement par bip, et, si elle ne prend pas les mesures qui s'imposent dans les trois minutes qui suivent (une «alerte rouge» entraîne notamment le rapatriement de tout l'ammoniac circulant dans le bunker), les pompiers arrivent sur-le-champ avec armes et bagages...

Le pifomètre aux oubliettes

Enfin, l'application logicielle développée par Gardy est dotée d'une interface graphique à ce

point conviviale que n'importe quel membre du personnel affecté à la gestion de la glace peut, en quelques clics, programmer les températures requises, vérifier la sécurité des installations, établir des statistiques, voire gérer la maintenance préventive. Des synoptiques font apparaître le schéma des installations, avec, représentés en couleurs, les réservoirs, les compresseurs, les pompes, les vannes, etc. «Jusqu'à-là, explique Pierre Gelmini, le personnel travaillait, pourrait-on dire, au pifomètre, il devait prévoir les jours de grande affluence, surveiller la météorologie et ajuster en conséquence parfois à un demi-degré près la température de la glace. Tout en tenant compte du facteur d'inertie du refroidissement. Aujourd'hui, toutes les corrections se font automatiquement.»

Le personnel, accoutumé aux systèmes électromécaniques classiques, s'est très vite adapté au nouvel outil. «Certains d'entre eux n'avaient jamais tenu une souris de leur vie!» Il a suffi d'une rapide formation pour les convaincre. Et, gros avantage, les six personnes affectées à la glace (dont le chef de groupe et son assistant) sont totalement polyvalentes et interchangeables.

Michelle Talandier □

Un Meccano géant

Le système de contrôle et de régulation de la patinoire mis en place par Gardy SDC se compose schématiquement d'une station graphique Unix AV410 de Data General reliée par réseau à une sous-station IRU (Intelligence Remote Unit) contrôlant 300 points d'entrée/sortie et à trois postes opérateurs déportés de type X-terminal. La partie logicielle est assurée par le système de contrôle commande orienté ob-

jet DACS. «Pour la patinoire, qui n'est pas un produit courant, nous avons dû réécrire quelques algorithmes, explique Claude Cornaz, responsable de l'activité systèmes industriels de Gardy SDC. Mais très peu de chose, car notre système est une sorte de Meccano qui, par sa conception modulaire, permet de répondre aux exigences de projets standards comme à celles de réalisations dédiées.»

M. Ta. □

Vernets bis: Réactions!

Les futures installations de Sous-Moulin réjouissent les clubs sportifs. Qui espèrent profiter de la glace à peu de frais

Xavier Lafargue

Les Genevois l'attendent depuis des lustres! Cette fois, c'est fait. Bientôt, une troisième patinoire ouverte verra le jour, au centre sportif Sous-Moulin. De quoi offrir de nouvelles possibilités aux habitants et aux écoles des trois communes de Thônex, de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries. Mais hockeyeurs et patineurs, qui se disputent auparavant les heures de glace aux Vernets, mettent un bémol. Réactions.

► **Jean-Pierre Ehinger**, directeur du centre sportif Sous-Moulin: «En comptant la région frontalière et la campagne, il y a, ici, un réservoir de 150 000 personnes. Cette nouvelle installation se veut donc, avant tout, populaire et au service des trois communes. Mais pour la rentabiliser, nous aurons besoin de locations. Par exemple celles de clubs.»

► **Jean-Pierre Aebi**, président du HC Genève-Servette: «Aujourd'hui, par manque de glace, notre situation est dramatique. On doit même demander à des jeunes de changer de sport! Notre centre de formation cherche des surfaces. Une nouvelle patinoire est donc la bienvenue. Mais l'idéal, c'est qu'on puisse en profiter à peu de frais, comme aux Vernets, où qu'un club se crée à Chêne.»

► **Pierre Benoît**, chef du service des sports Ville de Genève: «C'est un plus au niveau populaire. Mais quel club a les moyens de louer la glace? Aux Vernets, hockeyeurs et patineurs jusqu'à 20 ans paient seulement 21 francs par an (adultes: 42 francs) pour l'entrée libre à la patinoire et à la piscine.»

► **Tullio Costa**, président du HC Genève-Jonction: «Nous irons volontiers nous entraîner à Sous-Moulin. Reste que, question finances, nous avons des moyens très limités. Alors tout dépendra des tarifs de location!»

► **Jean-Pierre Guéron**, président de l'Association genevoise de patinage: «Depuis le temps qu'on en parle, je suis heureux que le projet voie le jour. Un club de patineurs est en gestation du côté de Sous-Moulin, ce qui permettra de désengorger les Vernets.»

► **Hubert Escher**, président du CS Chénois (football): «Avec la patinoire, nous perdrons une surface d'entraînement. On le savait, alors, on ne va pas râler. Il n'y a pas que le foot... Cela dit, avec 22 équipes, nous serons désormais à l'étroit. Il existe un projet pour un petit terrain de foot du côté des Trois-Chêne. J'espère que sa construction se fera très rapidement.»

Circulation entièrement modifiée

L'accès à Sous-Moulin fera l'objet d'importantes modifications: «Grâce à l'insistance de nos autorités auprès de l'Office des transports et des communications (OTC) on entrera sur le parking actuel directement par la route de Malagnou», explique Clément Piazalunga, membre du Conseil intercommunal. Cette voie d'accès, véritable semi-autoroute, sera donc limitée à 60 km/h (80 km/h actuel-

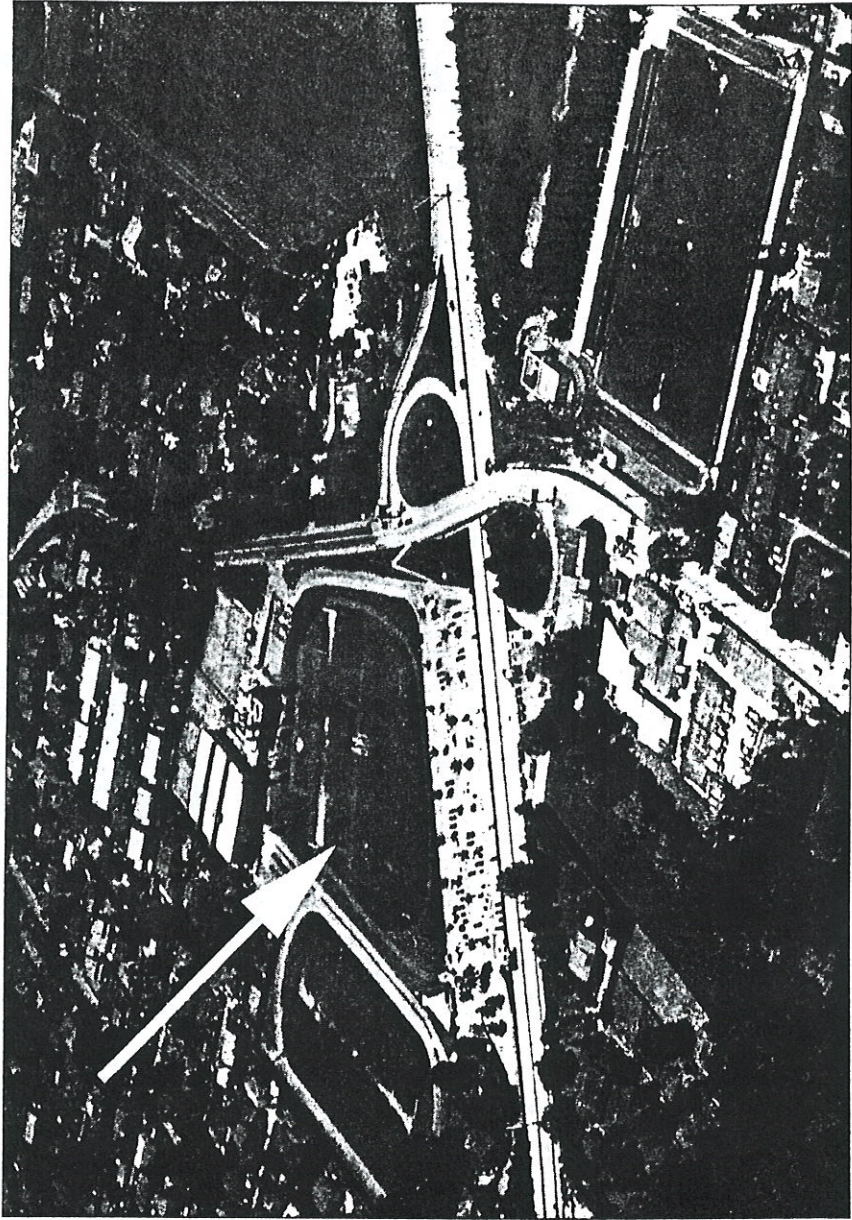
lement). C'est peut-être sur ce plan que des oppositions peuvent surgir pendant le délai référendaire légal de trente jours. «Mais une information a été envoyée aux riverains, poursuit Clément Piazalunga. Et le projet, qui respecte les budgets annoncés, a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal de chacune des trois communes chénoises. Il ne devrait donc pas y avoir de problèmes.» **X L**

Ouverture prévue en janvier 1999

► Période de travaux: 15 à 18 mois, dès cet automne, s'il n'y a pas d'oppositions (référendum). Ouverture prévue en janvier 1999.
► Coût total: 13,463 millions.
► Lieu: centre sportif Sous-Moulin.
► Dimension de la piste de glace: 60 x 30 mètres (normes Ire ligue de hockey).
► Capacité: 1000 à 1500 spectateurs (300 places assises).

► Exploitation: 7 à 8 mois par an (transformation en surface polyvalente pendant la saison chaude).

► Installations existantes à Sous-Moulin: terrain de foot, piste d'athlétisme, courts de tennis (extérieur), salle polyvalente.
► Extension possible: salle de gym (agrs) et salle polyvalente (gym, volley, basket, badminton). **X L**



La patinoire prendra place au beau milieu du complexe sportif (voit flèche), sur la zone où s'entraînent aujourd'hui les juniors du CS Chénois. **DR**

CENTRE SPORTIF DE LANCY
av. Eugène-Lance 30
1212 GRAND-LANCY
Tél. 794.22.11

AVIS

Patinoire de Lancy

Ouverture : le lundi 1er décembre 1997

Fermeture : le dimanche 15 mars 1998 (selon les conditions météorologiques)

Samedi 6 et dimanche 7 décembre 1997 entrée libre

HORAIRES PATINOIRE 1997-1998

HORAIRE PUBLIC

lundi, mardi, jeudi, vendredi	12h00 à 18h00
mercredi	10h00 à 18h00

ECOLES et groupements (sur réservation)

lundi, mardi, jeudi, vendredi	10h00 à 12h00
-------------------------------	---------------

Fermeture de fin d'année

24, 25 et 31 décembre 1997	patinoire fermée
1er janvier 1998	patinoire fermée

Tarifs 1997-1998

1 entrée adulte	fr. 5.--
1 entrée enfant	fr. 2.--

Abonnement saison adulte	fr. 70.--
Abonnement saison enfant	fr. 30.--
Abonnement saison A.V.S., chômeur	fr. 30.--

Multicarte (10 entrées) adulte	fr. 40.--
Multicarte (10 entrées) enfant	fr. 15.--

Location de patins

Adultes fr. 3.--
Enfants fr. 1.--

Lancy, le 25 novembre 1997
AM/ii

Fédérations internationales

ayant leur siège en Suisse

Union des associations européennes de football (UEFA)

M. Lennart Johansson, président
54, ch. de la Redoute / 1260 Nyon
Tél. 022/994 44 44 (prof.)

Association européenne de golf (AEG)

M. John C. Storjohann, secrétaire général
19, pl. de la Croix-Blanche / 1066 Epalinges
Tél. 021/784 35 32 (prof.)

Union européenne de gymnastique (UEG)

M. Jean-Michel Mayor, secrétaire général
2, av. de Rhodanie / 1000 Lausanne 6
Tél. 021/613 73 32 (prof.)

Union mondiale de billard (UMB)

M. Mariano Mouso, trésorier
Case postale 402 / 6830 Chiasso
Tél. 091/683 63 18 (privé) 091/683 19 82 (fax)

Fédération internationale de gymnastique (FIG)

M. Bruno Grandi, président
Secrétariat / 2740 Moutier
Tél. 032/494 64 10 Fax 032/494 64 19

Fédération équestre internationale (FEI)

Prof. Bo Helander, secrétaire général
24, av. de Mon-Repos / 1005 Lausanne
Tél. 021/312 56 56 (prof.)

Fédération internationale de natation amateur (FINA)

M. Mustapha Larfaoui, président
9, av. de Beaumont / 1012 Lausanne
Tél. 021/312 66 02 (prof.)

Fédération internationale des luttes associées (FILA)

M. Milan Ercegan, président
17, av. Juste-Olivier / 1006 Lausanne
Tél. 021/312 84 26 (prof.)

Fédération internationale de volley-ball (FIVB)

M. Ruben Acosta Fernandez, président
12, av. de la Gare / 1001 Lausanne
Tél. 021/320 89 32 (prof.)

Fédération internationale de football (FIFA)

M. Joseph S. Blatter, secrétaire général
Case postale 85 / 8030 Zürich
Tél. 01/384 95 95 (prof.)

Fédération internationale de handball

M. Erwin Lanc, président
Case postale, Lange Gasse 10 / 4020 Basel
Tél. 061/272 13 00 (prof.) 061/272 13 44 (fax)

Fédération internationale de ski (FIS)

M. Marc Hodler, président
2, Blochstrasse / 3653 Oberhofen/Thunersee
Tél. 033/244 61 61 Fax 243 53 53

Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA)

M. Denis Oswald, président
135, av. de Cour / 1007 Lausanne
Tél. 021/617 83 75 Fax 021/617 83 73

Confederazione boccistica internazionale (CBI)

M. Avv. Giovanni A. Baggio, président
Casella Postale 40 / 6943 Vezia
Tél. 091/941 06 54 (priv.) 091/967 63 65 (local)

Association internationale de baseball

M. Aldo Notari, président
24, av. de Mont-Repos, CP 131 / 1000 Lausanne 5
Tél. 021/311 18 63 (prof.)

Association internationale de footballtennis (IFTA)

M. Joseph Rothenfluh, président
Case postale 377 / 2543 Lengnau
Tél. 032/652 22 26 (privé + prof.)

Fédération internationale de hockey sur glace

M. René Fasel, président
23, Tödistrasse / 8002 Zürich
Tél. 01/289 86 00 (IIHF) 026/347 21 21 (prof.)

Union internationale de patinage

M. Ottavio Cinquanta, président
Promenade 73, PO. Box / 7270 Davos Platz
Tél. 081/410 06 00 (local)

Fédération internationale de trampoline (FIT)

M. André Geisbuhler, secrétaire général
Case postale 359 / 2740 Moutier 1
Tél. 032/494 64 15 (local) 032/494 64 19 (fax)

Union cycliste internationale (UCI)

M. Hein Verbruggen, président
37, rte de Chavannes
Case postale / 1000 Lausanne 23
Tél. 021/ 626 00 80 (prof.)

Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA)

M. Jan Mc Naught-Davis, président
4, Helvetiaplatz, Postfach / 3000 Bern 6
Tél. 031/ 352 56 24 (local)

Fédération internationale motocycliste (FIM)

M. Francesco Zerbi, président
11, rte de Suisse / 1295 Mies
Tél. 950 95 00 (local)

International Sport Kickboxing Association (ISKA)

M. Olivier Muller, directeur européen
Case postale 109 / 1211 Genève 25
Tél. 735 41 83

Comité international olympique (CIO)

S.E. Juan Antonio Samaranch, président
9, route de Vidy / 1001 Lausanne
Tél. (021) 621 61 11



PISCINE MUNICIPALE

Extrait du règlement général

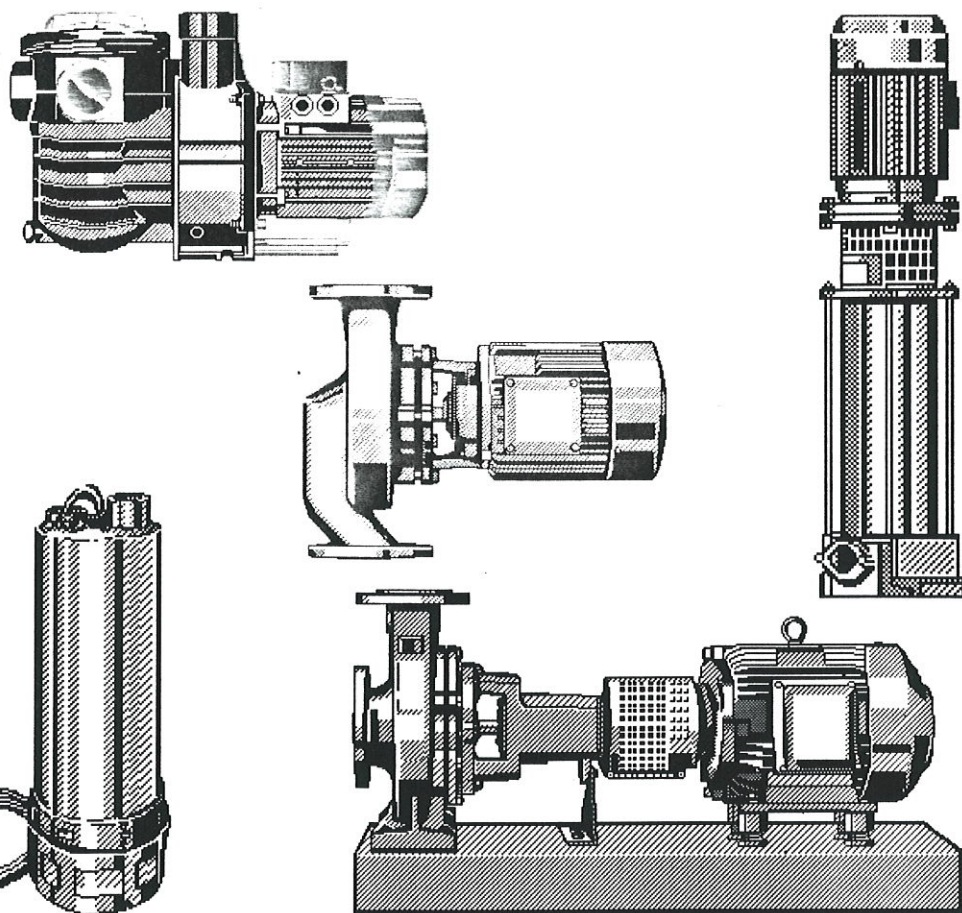
Approuvé par le Conseil administratif le 24 juin 1980

- Art. 1** Seules les personnes ayant une tenue jugée décente et correcte par le personnel du Service des Sports peuvent pénétrer dans l'établissement.
- Art. 2** Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.
- Art. 3** Il est interdit de pénétrer à la piscine sans être porteur d'un titre d'entrée valable et validé (billet, abonnement, carte, etc.).
- Art. 4** Il est interdit d'introduire des animaux dans l'établissement.
- Art. 5** Il est interdit d'introduire dans l'enceinte du bâtiment des chambres à air, matelas pneumatiques ou bateaux et d'utiliser des lunettes sous-marines, appareils respiratoires, palmes et objets analogues.
- Art. 6** Il est interdit d'introduire des poussettes, pousse-pousse et objets analogues dans la piscine (vestiaires compris).
- Art. 7** L'ordre et la décence doivent être observés à l'intérieur et aux abords de l'établissement. Les cris, injures, ainsi que toute parole, tout comportement ou tout acte contraire à la morale ou pouvant nuire au bon ordre, à la sécurité des usagers ou à la salubrité des lieux sont passibles des sanctions prévues à l'article 16.
- Art. 8** Il est tout spécialement interdit:
- a) aux personnes atteintes de maladies de la peau contagieuses de fréquenter l'établissement;
 - b) d'aller dans l'eau avec des pansements;
 - c) de photographier ou de filmer à l'intérieur de la piscine et d'utiliser des appareils de radio ou de télévision portatifs, ainsi que tout appareil reproducteur de son;
 - d) de se déshabiller ou s'habiller hors des cabines, ainsi que de déposer des vêtements ailleurs que dans les armoires-vestiaires;
 - e) de circuler avec ses chaussures ou nu-pieds au-delà des cabines de déshabillage.
 - f) de pénétrer dans la zone du bassin ou d'en sortir sans passer par les pédiluves;
 - g) de pénétrer dans la zone du bassin en tenue autre qu'en maillot de bain et de se baigner ou de circuler dans l'établissement sans maillot de bain approprié à chaque sexe (monokini interdit);
 - h) de se savonner ailleurs que sous les douches;
 - i) de rester plus de 10 minutes dans les cabines de douches;
 - j) d'utiliser à plusieurs personnes les cabines de douches, vestiaires, W-C.;
 - k) de tordre les costumes ou caleçons mouillés dans les cabines des vestiaires; les grilles d'évacuation placées dans les couloirs des vestiaires sont réservées à cet effet;
 - l) d'utiliser des sèche-cheveux portatifs ou objets analogues;
 - m) de fumer;
 - n) de jeter des papiers, chewing-gums ou détritrus de tout genre ailleurs que dans les corbeilles réservées à cet effet;
 - o) de pique-niquer (excepté dans l'enceinte du snack du bassin extérieur);
 - p) de courir autour des bassins, de pousser des personnes à l'eau, de plonger ou de sauter dans les petits bassins et des grands côtés du bassin olympique; de stationner à plusieurs personnes sur la plate-forme du plongeur de trois mètres, sur la planche de celui-ci et sur celles des tremplins d'un mètre, de plonger sur les côtés des planches;
 - q) de jouer à la balle ou au ballon;
 - r) de donner des leçons de natation (écoles exceptées).
- Art. 9** Le Service des Sports peut réserver une partie des bassins pour l'enseignement de la natation.
- Art. 10** La direction se réserve le droit d'interdire temporairement l'accès aux bassins en cas de nécessité.
- Art. 11** Les surveillants ou surveillantes ont le droit d'ouvrir en tout temps les cabines de douches, W-C. et vestiaires lorsqu'un contrôle apparaît nécessaire.
- Art. 12** La direction décline toute responsabilité pour les vols pouvant survenir dans ses locaux.
- Art. 13** Les usagers de la piscine sont personnellement responsables des accidents qu'ils peuvent provoquer.
- Art. 14** Les objets trouvés doivent être immédiatement déposés au bureau.
- Art. 15** Toute personne surprise en flagrant délit de vol sera dénoncée à la police.
- Art. 16** Toute personne fréquentant l'établissement doit se conformer strictement au présent règlement, ainsi qu'aux observations du personnel. Les contrevenants pourront faire l'objet d'une mesure d'expulsion immédiate. Suivant la gravité du cas, l'Administration peut prononcer une interdiction d'entrée temporaire ou définitive dans la piscine et retirer les abonnements, ceci sans indemnité et sans préjudice des peines et sanctions prévues par toutes autres dispositions légales et réglementaires.
- Art. 17** Le règlement général du 29 novembre 1966 est abrogé.

Genève, le 24 juin 1980

Certifié conforme:
Le secrétaire général du Conseil administratif:
Jean-Pierre Guillermet

Responsabilité en cas d'accidents	Art. 5. — La Ville de Genève n'assume aucune responsabilité en cas d'accidents. Demeurent réservés les cas où sa responsabilité civile légale serait engagée.	Evacuation de la piste
Dépôt des objets de valeur	Art. 6. — Les usagers sont tenus de déposer leurs vêtements au vestiaire et leurs objets de valeur (montres, bijoux, argent, etc.) à la caisse. La Ville de Genève n'assume aucune responsabilité en cas d'inobservation de cette prescription.	Saisie des patins
Sanctions administratives	Art. 7. — Sous réserve des sanctions prévues au chapitre V, les contrevenants pourront faire l'objet d'une mesure d'expulsion immédiate. Suivant la gravité du cas, l'Administration peut prononcer une interdiction d'entrée temporaire ou définitive dans les bâtiments et retirer les abonnements, ceci sans indemnité.	Perte de la médaille de vestiaire
CHAPITRE II		
Patinoire		
Effets abandonnés	Art. 8. — Tous vêtements ou autres effets personnels abandonnés seront déposés par le personnel au vestiaire où ils pourront être retirés contre paiement d'une taxe de Fr. 0,50.	Accès des enfants de moins de 10 ans
Interdictions	Art. 9. — Il est interdit sous peine d'expulsion : a) de s'asseoir sur les balustrades, b) de fumer sur la glace, c) de former des chaînes, d) de faire du patinage de hockey ou de vitesse en dehors des heures prévues, e) de lancer des boules de neige ou autres objets, f) de patiner de façon dangereuse risquant de provoquer un accident, g) de pénétrer sur la piste pendant l'entraînement tant du club des patineurs que des clubs de hockey.	Tarif
Responsabilités des patineurs	Art. 10. — Les patineurs sont personnellement responsables des accidents qu'ils peuvent provoquer.	Enseignement de la natation
CHAPITRE III		
Piscine		
Art. 11.	— Les patineurs et le public sont tenus, à la demande du personnel, d'évacuer la piste.	Interdictions
Art. 12.	— Sans préjudice des sanctions prévues à l'article 7 et au chapitre V, la direction se réserve le droit de saisir, pour une durée de deux semaines au maximum, les patins des contrevenants mineurs. Toutefois, les parents ou représentants légaux de ces derniers peuvent les retirer immédiatement auprès de la direction.	Art. 13.
Art. 14.	— Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.	Art. 15.
Art. 16.	— Le Service des sports peut réserver une partie des bassins pour l'enseignement de la natation.	Art. 17.
Art. 17.	— Il est tout spécialement interdit : a) aux personnes atteintes de maladies contagieuses, notamment de la peau, de fréquenter l'établissement, b) de se baigner ou de circuler dans l'établissement sans costume ou caleçon de bain approprié à chaque sexe, c) de se savonner ailleurs que sous les douches, d) de se déshabiller ou s'habiller hors des cabines, ainsi que de déposer des vêtements ailleurs que dans les armoires vestiaires.	



repelec
moteurs s.a.

Un partenaire efficace pour
vous conseiller
en matière de pompes

Autres produits

Moteurs électriques

Démarrateurs

Variateurs

Groupes électrogènes

Réducteurs

En stock à Lutry

Repelec Moteurs SA
s'occupe de l'entretien,
du bobinage et de la vente
de machines électriques.

Pour éviter les arrêts de
fabrication, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Il s'agit de mesures prises
chez vous pendant la marche.
Leur évaluation permet de
prévoir le 90% des pannes.

Nous vous assistons
volontiers pour des calculs
de démarrage ou pour le
choix du moteur adapté
à votre installation. Sur
demande, nous sommes
également présents lors
de la mise en service.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47